

Par dépôt électronique seulement

Le 5 novembre 2024

Hydro-Québec - Affaires juridiques

800, boul. de Maisonneuve Est
11^e étage
Montréal (Québec) H2L 4M8

Me Carolina Rinfret, secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

OBJET : Demande de fixation des tarifs et des conditions d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (années 2023, 2024 et 2025) et de distribution d'électricité (année 2025-2026) – **Phase 1**
Votre dossier : R-4270-2024

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport (le « Transporteur ») et dans ses activités de distribution (le « Distributeur ») (collectivement HQTd) donnent suite à la lettre de la Régie de l'énergie (la « Régie ») du 25 octobre 2024 concernant la planification de l'audience portant sur la phase 1 dans le cadre du dossier mentionné en objet.

1. Contexte

HQTd rappellent que la décision D-2024-097 définit les sujets qui seront examinés dans la phase 1. Les sujets d'audience sont donc limités à ceux préalablement identifiés et autorisés par la Régie par sa décision précitée.

HQTd entendent collaborer avec la Régie et les intervenants afin que cette audience soit terminée dans le délai prescrit par la Régie.

HQTd précisent que les informations ci-après sont fournies selon la meilleure information disponible et donc sujettes à changement.

2. Thèmes et témoins de HQTd

HQTd comptent présenter un seul panel dont la composition est la suivante :

- Luc Dubé, Directeur Planification financière et partenariats d'affaires
- Manon Anctil, Cheffe Planification financière et partenariats d'affaires
- Étienne Langdeau, Directeur Végétation et administration de contrats
- Marie-Josée Roby, Directrice Stratégies de gestion des actifs
- Maxime Boudreau, Directeur Performance opérationnelle
- Stéphane Verret, Directeur Affaires réglementaires et services de transport d'électricité

Les *curriculum vitae* seront déposés préalablement à l'audience.

Les sujets traités par ce panel incluent :

- Présentation de la demande (HQTD-1, Document 1) ;
- Pratique réglementaire – Maitrise de la végétation (HQTD-3, Document 1, section 1.2) ;
- Charges d'exploitation (HQTD-4, Document 1) ;
- Maitrise de la végétation (HQD-2, Document 1, section 1.2.2 et HQT-2, Document 1, section 3).

HQTD prévoient une période d'environ trente (30) minutes pour la présentation du panel.

3. Contre-interrogatoires des intervenants

HQTD se réservent une période d'environ quinze (15) minutes par intervenant de la phase 1 pour les contre-interroger. Cette période pourrait être ajustée selon le déroulement de l'audience.

4. Argumentation

HQTD prévoient une argumentation présentée oralement d'environ 1 heure.

Toutefois, HQTD sont disposés, si la Régie l'estime nécessaire à des fins de gestion du calendrier, à plaider par écrit.

5. Sujets que HQTD ne prévoient pas couvrir en phase 1

Par ailleurs, HQTD soulignent, à moins d'un avis contraire de la Régie, qu'ils ne couvriront pas les modifications et ajouts aux conventions comptables en vertu des PCGR des États-Unis (HQTD-3, Document 1, section 1.1) ainsi que la politique financière et le coût du capital (HQTD-3, Document 1, section 2).

6. Moyens préliminaires

HQTD ont récemment reçu les mémoires des intervenants et des analyses sont toujours en cours à cet égard. Au plus tard, le 11 novembre 2024, HQTD indiqueront s'ils présenteront des moyens préliminaires. Selon le cas, un exposé des moyens préliminaires sera déposé à la Régie dans ce même délai.

7. Varia

HQTD rappellent par ailleurs que les sujets traités dans la pièce Efficacité énergétique et gestion de la demande de puissance sont examinés en phase 3 conformément au paragraphe 24 de la décision D-2024-097 et que le RTIEÉ ne devrait donc pas pouvoir traiter de ces sujets en phase 1¹.

Veillez recevoir, chère consœur, nos meilleures salutations.

(s) Hydro-Québec - Affaires juridiques

Hydro-Québec - Affaires juridiques

(Me Yves Fréchette pour le Transporteur et Me Joelle Cardinal, Me Marie-Michelle Côté et Me Simon Turmel pour le Distributeur)

¹ C-RTIEÉ-0017, recommandation 1.2.3